



**Commission Bibliothèques en réseau  
Déconfiner en réseau  
mai 2020**

**Sommaire**

L'ouverture des sites au personnel et éventuellement aux usagers .....	1
La disponibilité des documents et leur mobilité entre les sites .....	1
Exemples .....	2
Une communauté de communes rurale .....	2
Une commune nouvelle en milieu rural .....	2
Un réseau intercommunal de 13 bibliothèques .....	3
Un réseau de six bibliothèques en milieu rural .....	4
Un réseau intercommunal de 21 bibliothèques .....	4

Dans le cas de bibliothèques en réseau communal ou intercommunal, la reprise progressive de services à la population peut s'organiser ou se coordonner à l'échelle du réseau.

La situation est évidemment différente selon que le personnel salarié ou bénévole des différents sites d'un même réseau relève d'une même collectivité (commune ou intercommunalité) ou pas. Ces différences conduisent à moduler les considérations ci-dessous qui constituent un simple pense-bête ne se substituant aux autres documents accessibles sur le site <http://www.biblio-covid.fr>.

**L'ouverture des sites au personnel et éventuellement aux usagers**

Selon le contexte, et notamment la disponibilité du personnel, peut être envisagée l'ouverture de tous les sites ou d'une partie seulement, avec une éventuelle progression de leur nombre dans leur temps.

Selon la situation et les décisions prises il peut s'agir de tout ou partie des mesures suivantes :

- de la simple présence d'une partie du personnel sur place,
- de la mise en place d'un service de retour,
- de la mise en place d'un service de réservations de documents à récupérer sur place, dit "drive",
- de la mise en place d'un service de portage à domicile,
- de l'ouverture des locaux au public dans des conditions respectant strictement les mesures sanitaires (distance, pas de séjour sur place, mise de côté systématique des documents éventuellement feuilletés).

La non disponibilité de personnels, et notamment de bénévoles, peut rendre impossible le fonctionnement de certains sites.

Les horaires de réception du public venant chercher ses documents réserver ou, le cas échéant, admis à pénétrer dans les locaux peuvent être adaptés aux possibilités de mise en œuvre.

**La disponibilité des documents et leur mobilité entre les sites**

Selon la possibilité ou non de remettre en place ou tout autre dispositif de transports des documents entre les sites, les réservations peuvent être ouvertes sur l'ensemble des collections du réseau ou sur une partie seulement.

## Exemples

*Vous pouvez contribuer à enrichir cette liste d'exemples en écrivant bibenreseau [at] abf.asso.fr.  
Les exemples sont anonymisés.*

### **Une communauté de communes rurale**

Quelques éléments "état des lieux" concernant le déconfinement sur le réseau de lecture (3 petites bibliothèques, 1300 adhérents).

Les élus ont voté en bureau la réouverture des 3 lieux à partir du 12 (sur des créneaux horaires aménagés). Nous sommes 3 ETP.

Il ne sera possible que de retourner et/ou d'emprunter des documents. Pas de lecture sur place, ni d'accès aux ordinateurs, pas de médiation...

Les retours se feront dans un sas d'entrée, ils resteront là 3 jours avant de passer en retour puis d'être rangés.

Une seule personne pourra rentrer à la fois, elle sera accompagnée par le bibliothécaire présent (2 en même temps dans la plus importante, 1 seul dans les deux annexes) qui prendra dans les étagères les livres sélectionnés par l'adhérent. (il ne peut pas toucher au document).

Pour donner plus de lisibilité sur nos collections, nous avons mis sur des tables beaucoup de documents en particuliers BD, Albums, revues...qui sont en temps normal dans des bacs qui nécessitent beaucoup de manipulations...

Le port du masque barrière est nécessaire pour accéder à la médiathèque. Nous avons enlevé tout le mobilier enfants, adultes...tapis, chaises, presse...

Les livres pourront être réservés par mail ou par téléphone pour les personnes qui le souhaitent. Il faut préciser que la population de ce territoire est âgée et qu'elle utilise très peu le catalogue et/ou les outils internet.

Un règlement d'accès est affiché à l'entrée de la médiathèque. Il a été relayé sur les réseaux sociaux, site de la communauté de communes, mairie...

Nous démarrons mardi...et nous allons caler et recalculer ce qui sera nécessaire au fil des jours. Nous envisageons ce mode d'organisation jusqu'au 1er juin.

Nous allons continuer à relayer l'offre numérique de la bibliothèque départementaleBD qui par ailleurs reprend ses navettes.

### **Une commune nouvelle en milieu rural**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin :

- 2 bibliothèques ouvertes sur / 11, pour service de retrait d'après réservations
- avec 3 salariées (3 autres vulnérables ou parent d'enfant fragile donc en télétravail),
- 1 plage horaire par semaine pour chaque bibliothèque (et nous faisons le pont de l'Ascension)
- Les réservations sont faites sur l'ensemble des collections
- Navettes : répartition des bibliothèques entre les 3 bibliothécaires (chacune son secteur, chacune sa voiture) pour récupérer les réservations et les acheminer dans les 2 bibliothèques de retrait
- Un n° de téléphone = une bibliothécaire en télétravail (portable professionnel)
- Les bénévoles ne se sont quasiment pas manifestés : ils ne paraissent pas pressés de se réinvestir. Nous allons leur proposer pour le moment :
  - aider les personnes de leur entourage qui ne sauraient pas réserver,

- couvrir les nouveautés que nous avons reçues juste avant le confinement.
- participer à la préparation de la saison culturelle 2020-21 en réunions virtuelles

### **Un réseau intercommunal de 13 bibliothèques**

Rôle de coordination intercommunale avec des bibliothèques municipales : information, sensibilisation et conseils suite aux recommandations des associations professionnelles (transmises à toutes les équipes + à toutes les mairies et maires). , aide à la mise en place de drive ou ouverture contrôlée. Priorité au soutien des équipes de bénévoles, majoritairement âgé(e)s. La décision d'ouvrir ou non est prise au niveau communale après validation des protocoles construits par les équipes. L

Bilan :

Retours : 3 jours avec nettoyage de couverture en général dans le réseau, 2 des plus petites avec moins de transaction les laisseront 10 jours en quarantaine.

2 bibliothèques (gestion bénévole) ouvrent selon les préconisations de la phase 2. Fonctionnement en détail pour l'une d'elle : Il est demandé au public d'avoir un masque et de respecter la distanciation physique, du gel hydroalcoolique leur est fourni à leur arrivée. Un sens de parcours est défini dans la bibliothèque. Les bacs d'albums ont été regroupés et isolés : cette partie est séparée du reste du lieu par des grilles (présentant des panneaux d'exposition) ce qui matérialise un large couloir.

Les livres en bac (BD adulte, albums et bd jeunesse) sont choisis par les bénévoles à la demande des usagers présents dans le lieu. Les enfants en dessous de 10 ans ne sont pas admis mais leur sont proposés des sacs surprise, ou de faire choisir leurs parents ou de faire des réservations. Une caisse est mise à disposition pour déposer les livres feuilletés et non empruntés.

Une possibilité de réservation en ligne, par mail ou par téléphone, avec un créneau d'appel, est aussi proposé avec le retrait des documents soit lors de la permanence à la bibliothèque soit à la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

8 (2 équipes mixtes, 6 équipes de bénévoles) ont prévus des systèmes de Drive avec des réservations sur le site web, par mail et par téléphone. Mise en place semaine 20 ou 21. Il est demandé aux lecteurs de venir avec un masque, de respecter la distanciation physique et du gel leur est fourni à l'accueil. Pour l'une des équipes mixtes, seul le salarié sera en charge du Drive pour préserver les bénévoles âgés.

2 structures (1 avec gestion par des bénévoles, 1 avec gestion par un salarié) prendront leur décision la semaine prochaine.

La plus grande bibliothèque, gérée exclusivement par des salariées (3), et hors réseau informatique, ouvre aux horaires habituels : gel à l'entrée, plus distribution de gants. 10 personnes maximum et un sens de circulation ; en secteur jeunesse : 1 famille à la fois ou 2 ados. Hygiaphones devant la banque, un agent par poste et désinfection régulière de ceux ci. Mise en quarantaine des documents pendant 10 jours sauf les nouveautés (3 jours avec nettoyage des couvertures). Pas de demande d'accompagnement à la coordination pour mettre en place cette organisation, si ce n'est le partage des recommandations inter-associatives.

Au niveau intercommunal, salariée en télétravail :

- Accompagnement de la majorité des équipes dans la mise en place et/ou la rédaction des protocoles,
- adaptation du SIGB commun (11 des 13 bibliothèques le partagent) et du site web : augmentation du nombre et de la durée des prêts, suppression des mouvements de documents entre bibliothèques (prêts et réservations en mode local) type et nombre de réservations (possibilité de réservation des docs en rayon sur le site web).
- information sur le nombre de documents en prêt pour chaque structure pour aider au choix de la durée de mise en quarantaine.
- communication par newsletter, site web et réseaux sociaux des conditions d'ouvertures dans le réseau, du mode d'emploi de réservation en ligne, ... Réalisation de visuels pour certaines.

- En présentiel : aide logistique, présence en soutien dans les structures avec des bénévoles fragiles pour la recherche des réservations et les permanences du drive.

### ***Un réseau de six bibliothèques en milieu rural***

Nous sommes un réseau de six bibliothèques en milieu rural dont deux avec des agents salariés, les autres sont bénévoles.

Sur les six médiathèques, trois proposent un «biblio-drive », trois sont encore en réflexion pour mieux préparer les services et bien connaître et s'approprier les mesures barrières, que chacun des bénévoles puissent ainsi l'appliquer et donner le temps aux mairies de fournir le matériel nécessaire.

Aucune n'ouvre ses portes aux usagers.

Ne se rendent actuellement dans les médiathèques que les salariés (dans les médiathèques où il y a des bénévoles, ceux-ci ne peuvent pas encore entrer dans les locaux, car aux regards du critère d'âge, ils sont considérés pour la plupart comme personnes fragiles), et les responsables des médiathèques. Les risques sont ainsi limités.

Les documents proposés au biblio drive sont mis en quarantaine durant une semaine puis nettoyer, avant d'être remis en prêt.

Aucune programmation, aucune animation jusqu'à l'automne.

Elles fonctionnent sur prise de rdv par mail, sur le portail ou par téléphone (sur des créneaux précis)

En fonction de la géographie du lieu, l'une propose de prendre et déposer les livres réservés directement dans le coffre de voiture de l'utilisateur.

Une autre permet un prêt et un retour au rez-de-chaussée de l'extérieur de la médiathèque selon deux files bien différentes.

La troisième, située dans une école, adapte ses horaires de rendez-vous à l'entrée de la bibliothèque.

Pour les personnes en difficultés (mobilité...), une livraison à domicile est possible.

Le conseil se fait par téléphone lors de la réservation, ce qui permet de préparer la commande à l'heure du rendez-vous

Les rendez-vous sont donnés sur des créneaux de 15 min.

Certaines bibliothèques ont investi dans des sacs en papier qu'on recommande de garder lors des retours et des prêts. Ils sont donnés au 1er prêt et on demande d'utiliser ce même sac à chaque fois.

En fonction de l'évolution de la situation, les services évolueront.

Les services proposés sont en fonctionnement depuis le 11 et le 18 mai jusqu'à mi-juin, voir fin juin pour certaines.

### ***Un réseau intercommunal de 21 bibliothèques***

Rôle de coordination intercommunale avec des bibliothèques municipales : information, sensibilisation et conseils suite aux recommandations des associations professionnelles (transmises à toutes les équipes, à toutes les mairies et aux membres de la commission culture intercommunale).

Réseau créé officiellement en janvier 2020 suite à la fusion de 3 EPCI. Un seul avait constitué un réseau dès 1996.

12 bibliothèques partagent un SIGB commun, avec un site internet permettant la réservation sur tous les documents, même ceux en rayon.

9 autres bibliothèques, dont 2 informatisées mais sans site internet et la principale avec SIGB et site internet.

Sur ce nombre, 1 fonctionne avec des professionnels, 12 avec des équipes mixtes et 8 avec uniquement des bénévoles.

La décision d'ouvrir ou non est prise au niveau communal, après discussion entre les élus et les équipes en place.

Dans l'ensemble, les élus ont refusé de faire appel aux bénévoles pour les préserver et ont suivi les propositions des agents.

Bilan :

Au 27 mai, 10 bibliothèques ont rouvert dont 6 avec un système de drive et 4 avec les locaux ouverts (8 au 12/05). C'est progressif, pas de précipitation de la part des équipes et des élus.

- 6 bibliothèques ont prévu des systèmes de Drive avec des réservations sur le site web, par mail et par téléphone. Uniquement des bibliothèques avec des salariés, et sans faire appel aux bénévoles. Il est demandé aux lecteurs de venir avec un masque, de respecter la distanciation physique et du gel leur est fourni à l'accueil. Un rendez-vous pour le retrait doit être pris.
- Les retours sont mis de côté entre 8 et 10 jours.
- 4 bibliothèques sont en phase 2 : 2 dès le 12 mai, une autre le 20 mai et une autre le 27 mai.
- Il est demandé au public d'avoir un masque et de respecter la distanciation physique, du gel hydroalcoolique leur est fourni à leur arrivée. Un sens de parcours est défini dans la bibliothèque, avec une entrée et une sortie différenciée. Les meubles tissus ont été retirés. Les retours sont déposés sur un chariot à l'entrée et entreposer dans une salle à part au moins 10 jours.
- Plexiglass devant le bureau de prêt. 5 personnes maximum dans la bibliothèque. Pas d'accès aux ordinateurs. Les lecteurs respectent les règles.
- Les équipes sont dotées de masque, de gants et de gel.
- Pour les autres, c'est en réflexion avec les élus pour une ouverture en juin, voire en septembre selon la constitution des équipes.

Deux structures proposent du portage à domicile pour les personnes à risque ou ne pouvant se déplacer.

Au niveau du catalogue commun (concernant 12 structures), seuls les fonds des bibliothèques ouvertes sont réservables. Nous avons stoppé la circulation de la navette, le temps aux bibliothèques de rouvrir et de définir les conditions de circulation par la mise en place d'un protocole. Par contre, les lecteurs peuvent se déplacer. L'inscription est gratuite dans 11 bibliothèques et nous avons une carte unique, ce qui facilite les déplacements.

Au niveau intercommunal, 2 coordinatrices en télétravail :

- Accompagnement de la majorité des équipes dans un rôle de conseil, de transmission de l'informations.
- adaptation du SIGB commun et du site web : augmentation du nombre et de la durée des prêts (passage en illimité et pour 2 mois, pour limiter le nombre de passages), suppression de la circulation des documents entre bibliothèques (prêts et réservations en mode local), augmentation du nombre de réservations possibles, valorisation de sélections pour l'aide au choix en drive, proposition d'une inscription à distance pour ceux souhaitant bénéficier de l'offre numérique, mise en place de sélections d'applications et de sites internet durant le confinement (en lien avec les professionnels du réseau).
- communication par newsletter et site web des conditions d'ouvertures dans le réseau, du mode d'emploi de réservation en ligne, communication dans la presse. Pas de réseau social, ce qui nous manque énormément depuis le confinement.
- Peu de présentiel : un agent est « personne vulnérable » et l'autre est deux fois par semaine au bureau. Les équipes n'ont pas sollicité l'aide « physique » des coordinatrices et choix de limiter l'accès dans les locaux au personnes extérieures.

- La direction de l'intercommunalité souhaite aussi privilégier le télétravail et limiter le nombre de personnes en présentiel.
- Commandes intercommunales et communales, gestion des actions culturelles intercommunales annulées et à venir, gestion des collections intercommunales ciblées sur du large vision, manga et comics pour alimenter les fonds communaux. Poursuite des actions courantes.
- Question qui se pose : comment faire redémarrer la navette tout en respectant les conditions sanitaires ?

Des suggestions pour améliorer cette fiche ? Des exemples à proposer pour l'enrichir ? Des questions sur le thème présenté ? Écrivez à [bibenreseau@abf.asso.fr](mailto:bibenreseau@abf.asso.fr)

Cette fiche est publiée sur le blog <http://www.bibenreseau.abf.asso.fr> > Boîte à outils

CC-BY-NC : Libre reproduction  
et réutilisation en citant la source

**ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE**  
31 rue de Chabrol - 75010 Paris  
[www.abf.asso.fr](http://www.abf.asso.fr) - [info@abf.asso.fr](mailto:info@abf.asso.fr)